



## CITIZ PROVENCE AUTOPARTAGE PROVENCE



“ Partageons  
plus que  
des voitures ! ”



### DÉFI

Libérer la ville des voitures ventouses (sous utilisées).  
Penser la voiture comme un service et non plus comme un bien.



### SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Mobilité, transports



### FORME JURIDIQUE

SCIC



### DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Citiz Provence déploie une flotte de 150 voitures en libre service à Marseille et Avignon, et vise un objectif de 300 voitures en 2022 avec un développement des motorisations hybrides et électriques.

Citiz Provence collabore notamment avec Euromed et les collectivités locales pour le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques.



### TERRITOIRE D'INTERVENTION

Région Provence-Alpes-Côte  
d'Azur

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



### CHIFFRES CLÉS

Nombre d'ETP :  
entre **0** et **10**

Chiffre d'affaires / Budget :  
plus de **1 000 K€**

**2,5**  
millions de km  
parcourus en 1 an

- **38 000 réservations** par an
- **Croissance** du service de **17% en 2019**



## CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

### Gouvernance et management

Situation de l'entreprise en matière de diversité, de lutte contre les discriminations et d'égalité réelle entre les femmes et les hommes en matière d'égalité professionnelle et de présence dans les instances dirigeantes élues.

### Parité Femme-Homme dans les effectifs de la société, pas de différence de salaires, conseil d'administration de 2 femmes et 4 hommes.

Modalités effectives de la gouvernance démocratique : information et participation (au-delà de leur apport en capital ou du montant de leur contribution financière) des associé.e.s, des salarié.e.s et des parties prenantes, dont les usagers, aux réalisations de l'entreprise. Concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, processus de décision explicites et fonctionnels.

### Impacts

**Impacts économiques, sociaux, environnementaux, culturels** de l'activité sur le territoire : 1 voiture partagée remplace 9 voitures individuelles, 21,66 tonnes/an et par voiture de CO<sup>2</sup> évitées par report modal, moindres consommations des véhicules partagés (flotte récente et entretenue) et réduction du nombre de voitures nécessaires.

## + LEVIERS

- Politiques publiques de réduction de la voiture en ville
- Économie pour les ménages et les entreprises sur les coûts liés à la voiture
- Développement des offres de transports collectifs

## - FREINS

- Accès au financement dans la phase de lancement du service
- Absence de bornes de recharge électriques
- Manque d'intérêt de certaines collectivités



## ÉTAPES DU PROJET

- **2001** : Création de la coopérative Autopartage Provence
- **2002** : Deux premières voitures partagées au Cours Julien à Marseille
- **2011** : Lancement d'Avignon Autopartage
- **2013** : Adoption de la marque nationale Citiz



## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Citiz Provence souhaite s'étendre à toute la Métropole Aix-Marseille et développer une flotte hybride et électrique en corrélation avec le déploiement des bornes électriques par les collectivités locales.



## PARTENAIRES

### FINANCEURS

- Caisse d'Épargne
- Sociétaires de la coopérative
- Métropole Aix-Marseille Provence

### TECHNIQUES

### RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- CRESS PACA
- France Autopartage
- URSCOP PACA et Corse



## COORDONNÉES

Adresse : 16 avenue des Chartreux, 13004 Marseille

Téléphone : 04 91 00 32 94

Mail : provence@citiz.fr

Site web : provence.citiz.coop

AVEC LE SOUTIEN DE



ANNÉE DE PRODUCTION : 2019